



**Élisabeth BORNE, ministre chargée des Transports, auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 22 novembre 2018

## Communiqué de presse

---

### **Remise du rapport de Benoit SIMIAN sur le verdissement du parc ferroviaire**

Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, a reçu de Benoit SIMIAN, Député de la Gironde, son rapport parlementaire consacré au verdissement du parc ferroviaire.

Le transport ferroviaire est un mode vertueux sur le plan écologique. Il représente en effet moins de 1% des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Plus de 80% des circulations sont réalisées grâce à la traction électrique et répondent pleinement à nos objectifs de lutte contre le changement climatique et pour la qualité de l'air. Cependant, les 20% restants correspondent à des trains fonctionnant au diesel.

Afin d'accélérer la transition énergétique du transport ferroviaire, le Gouvernement souhaite préparer le verdissement du parc ferroviaire en envisageant le remplacement des matériel roulants (locomotives, trains automoteurs, engins de manœuvre ou de chantier, etc.) les plus polluants dans les meilleurs délais afin d'atteindre l'objectif d'une neutralité carbone en 2050.

Elisabeth BORNE a indiqué : « le Gouvernement porte la conviction que l'énergie hydrogène sera un vecteur incontournable pour réussir cette transition. Le rapport présenté ce jour par Benoit SIMIAN, que je remercie pour la qualité de son travail et son investissement personnel dans ce défi, représente une contribution majeure et concrète sur cette voie ».

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, le Gouvernement a présenté un Plan National hydrogène pour développer des solutions à hydrogène pour les transports routiers, ferrés, ou fluviaux. Un appel à projets de l'Ademe a été lancé dès le mois d'octobre, destiné à accompagner ce développement et à soutenir des « écosystèmes de mobilité hydrogène ». L'objectif est d'accompagner le

développement de toutes les mobilités hydrogène, en favorisant la mutualisation des systèmes de production et de logistique entre modes, incluant le ferroviaire.

En matière ferroviaire, et dans le sens des recommandations de Benoit SIMIAN, l'Ademe est également mobilisée grâce au fonds Air Mobilité pour que la SNCF avec l'appui des Régions élabore le cahier des charges du futur train à hydrogène français. Il convient à ce titre de saluer la présentation récente par le constructeur Alstom de son train à hydrogène, ainsi que l'objectif fixé par la SNCF de sortir du train diesel à l'horizon 2035.

Il est maintenant essentiel de bâtir un consensus entre les autorités organisatrices de transport concernant les spécifications techniques du futur train à hydrogène pour décider quel modèle de train expérimenter puis remotoriser. Plusieurs Régions ont déjà fait part de leur intérêt pour accueillir une telle expérimentation.

« Le Gouvernement va s'engager à travailler aux modalités d'expérimentation les plus pertinentes. C'est le sens du projet de loi d'orientation des mobilités, qui vise justement à renforcer la coordination des acteurs de la mobilité, et à leur donner tous les outils pour organiser une mobilité plus propre et répondant mieux aux besoins de nos citoyens », a conclu la Ministre.

[Retrouvez le dossier de presse en ligne](#)

---

Contact presse : 01 40 81 77 57  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)